

EDITO//SOMMAIRE

VARREDDOISES, VARREDDOIS, CHERS RAVETONS



Mai démarre par le traditionnel brin de muguet un porte-bonheur que je vous adresse à travers cet édit.

L'équipe municipale travaille sur chaque projet de l'année et le chantier du parcours de vitalité se met en place pour une inauguration à la rentrée.

Je vous invite à venir consulter les plans de l'agrandissement de la Mairie à l'accueil de celle-ci. Les travaux débiteront pour la fin de l'année.

Je constate que les règles pour la sortie des poubelles et des déchets verts ne sont encore pas respectées par tous, cela est dommageable. Une pratique simple qui permet à la fois de rendre la circulation sur les trottoirs fluide et un visuel plus agréable pour tous.

Nous renforçons les contrôles des dépôts sauvages sur notre territoire. L'organisation de la marche pour nettoyer la nature du dimanche 7 avril a été un succès, dommage de devoir le faire et de devoir ramasser les déchets égarés dans la nature ou délibérément déchargés pour s'en débarrasser. Au-delà de la pollution environnementale, ces comportements d'incivilité génèrent une pollution visuelle pour les promeneurs.

Je remercie une nouvelle fois toutes les associations ainsi que leurs bénévoles pour les manifestations à venir.

Bien à vous

Francis MESSANT

SOMMAIRE

| | | | |
|---------------------------------|----|-----------------------|----|
| La Mairie communique | 4 | Notre histoire | 24 |
| Actualité & Reportages | 14 | Temps libre | 30 |
| Associations & Animations | 18 | Infos pratiques | 33 |

LA MAIRIE COMMUNIQUE

INCIVILITÉS ET DÉCHETS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Seulement une semaine après la marche de ramassage des déchets sauvages, nous constatons à nouveau des dépôts de déchets sauvages comme la photo l'indique. Il est dommage de voir de telles incivilités dans notre commune. L'équipe municipale réfléchit à différents moyens pour éviter ce genre de situation.

Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chacun, propriétaires comme locataires, de trier et jeter ses déchets.

Pour rappel, la déchetterie la plus proche se trouve à Meaux et l'amplitude horaire a été modifiée afin de faciliter la dépose des déchets.

N'oublions pas que les services techniques de la commune ne sont pas là pour ramasser vos détritux.

Tout cela dans le but d'améliorer le cadre de vie de chacun.



LA COMMUNE COMPTE 2 DSA (DÉFIBRILLATEUR SEMI-AUTOMATIQUE).

Afin de couvrir au mieux la commune, il a été décidé de changer le site d'implantation du DSA de la mairie et de le placer à l'église. Le deuxième DSA se trouve toujours à la salle polyvalente.



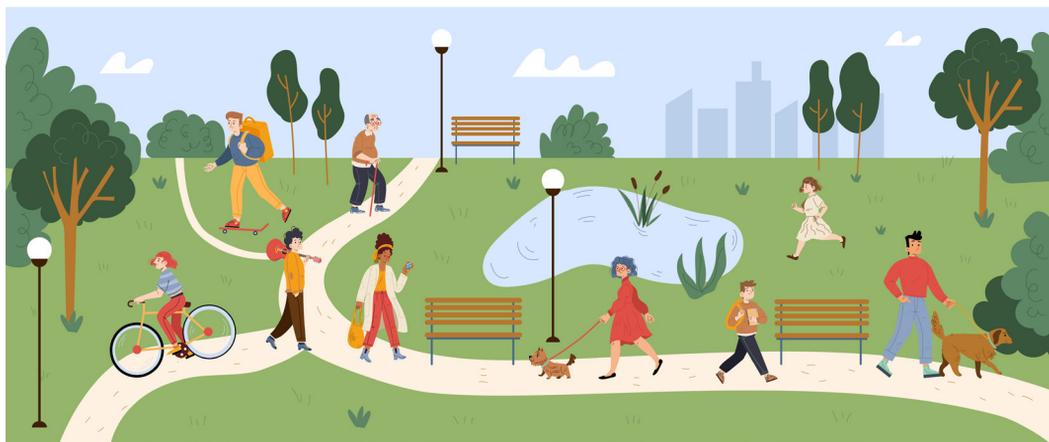
BALAYAGE DES RUES

Mardi 28 mai et mercredi 29 mai 2024



LA MAIRIE COMMUNIQUE

VOTRE AVIS NOS INTÉRESSE !



M. le Maire ainsi que l'équipe municipale souhaiterait nommer l'espace se situant au niveau du city stade.

Pour cela nous faisons appel à vos idées, suggestions afin de lui trouver un nom. Une seule condition pour cela : que se ne soit ni une femme ni un homme politique, alors à vos idées !

Le coupon-réponse ci-dessous est à déposer en Mairie avant le 2 Juin 2024.

.....
Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Tel :

Coupon réponse Espace « City stade »

LA MAIRIE COMMUNIQUE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre et le six février à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué le 31 janvier 2024, s'est réuni sous la présidence de M. MESSANT Francis.

Sont présents : Francis MESSANT, Georges THERRAULT, Michèle DAOUST, Christine VALET, Philippe VIGNAL, Philippe BALEMBOIS, Carole DOS SANTOS, Marlène PEYRE PRADIER, Sébastien DENIS, Estelle LANTENOIS, Océane COLIN, Jean-Marc MOREAU, Ludovic SAULNIER, Jean-Philip EIMECKÉ.

Représentés : Maurice-Olivier VANDEVOORDE par Georges THERRAULT, Sylvain GOBERT par Sébastien DENIS, Bruno NAVE par Ludovic SAULNIER.

Excusées Absentes : Joana DA ROCHA ARAUJO, Valérie CAMUS

Secrétaire de séance : Carole DOS SANTOS

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2023
- 2) Remplacement de luminaires de l'éclairage public rue Victor Clairet
- 3) Demande de subvention pour le parcours de vitalité
- 4) Projet de vente d'un bien
- 5) Création d'un poste
- 6) Assurance des risques statutaires du personnel
- 7) Adhésion à la convention unique de Centre de Gestion pour les missions optionnelles
- 8) Affaires diverses

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2023

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

2) Travaux éclairage public rue Moreau Duchesne et rue Victor Clairet (DE 2024 01)

M. THERRAULT rappelle que lors de réunions précédentes, les projets de remplacement de luminaires rue Victor Clairet et rue Moreau Duchesne avaient été acceptés par le conseil municipal et des demandes de subventions avaient été déposées séparément auprès du SDESM.

Ce dernier souhaitant regrouper ces deux opérations en un seul dossier, le conseil municipal est invité à délibérer de nouveau. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le programme de travaux d'éclairage public Rue Moreau Duchesne et Rue

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Victor Clairet pour un montant estimé de 34 050 € H.T., subventionné à hauteur de 10 215 € et transfère au SDESM la maîtrise d'ouvrage pour les travaux concernés.

3) Demande de subvention pour le parcours de vitalité (DE 2024 06)

M. le Maire rappelle que des demandes de subventions pour la création d'un vont été déposées auprès d'une part du Conseil Départemental dans le cadre du Fonds d'Aménagement Communal et d'autre part auprès de Conseil Régional dans le cadre du Contrat d'Aménagement Régional. Bien que les projets aient été présentés en amont du dépôt des subventions, le Conseil Régional indique que le parcours de vitalité n'entre pas dans les critères du CAR, mais qu'il existe le dispositif «Aide aux équipements sportifs de proximité» pour ce type d'équipements. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter cette subvention.

4) Devenir de biens sans maître incorporés dans le domaine communal (DE 2024 05)

M. le Maire rappelle que suite à une procédure de reprise d'un bien sans maître, la commune est devenue propriétaire du bien sis 61 rue Victor Clairet, cadastré section I n° 813, 815 et 860, composé d'une maison d'un garage et d'un terrain de 35 centiares. Compte-tenu de l'état dégradé de la maison et du garage, du coût important de remise en état et de sa situation, M. le Maire propose de mettre en vente ce bien. Le conseil municipal, par 14 voix pour et 3 abstentions (M. SAULNIER et son pouvoir et M. EIMECKE), adopte le principe de cession des biens sis 61 rue Victor Clairet, cadastré section I n° 813, 815 et 860, composé d'une maison d'un garage et d'un terrain de 35 centiares, et autorise M. le Maire à réaliser toutes les démarches préalables nécessaires à la mise en vente de ces biens (recours à une agence immobilière, estimation par le service des domaines, réalisation des différents diagnostics réglementaires, etc)

5) Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe (DE 2024 02)

M. le maire explique au conseil municipal qu'un agent peut bénéficier d'un avancement de grade et propose de créer ce poste. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, à raison de 35 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} mars 2024.

6) Mandatement du centre de gestion pour un marché d'assurance des risques statutaires (DE 2024 03)

Le contrat d'assurance statutaire pour le personnel, arrivant à échéance au 31 décembre 2024, le centre de gestion propose, pour le compte des collectivités, le lan-

LA MAIRIE COMMUNIQUE

cement d'un appel d'offres pour un nouveau contrat d'assurance à effet du 1^{er} janvier 2025 d'une durée de 6 ans. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à donner mandat au centre départemental de gestion pour ce nouveau contrat.

7) Adhésion à la convention unique des missions optionnelles de centre de gestion (DE_2024_04)

M. le Maire propose au conseil municipal de signer la convention proposée par le centre de gestion pour les missions facultatives. Elle porte sur les conseils statutaires des agents en matière de carrière, retraite, hygiène... Seules les prestations utilisées sont facturées. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette convention l'année 2024.

8) Affaires diverses

M. le Maire rappelle la date des prochaines élections européennes, le 9 juin 2024 et demande aux conseillers municipaux de bloquer cette date dans leur agenda, pour la tenue du bureau de vote.

M. THERRAULT indique que l'enquête publique pour le SDRIF est en cours et qu'aucun point particulier est à noter pour la commune.

En l'absence de Mme DA ROCHA ARAUJO et de M. GOBERT, M. le Maire rapporte les projets : de la commission «Cadre de Vie» : décoration pour la Saint-Valentin, chasse aux oeufs de Pâques, préparation de la fête de la musique du 21 juin. Pour la commission «Bien-être et santé» : le 7 avril journée nettoyage de la nature, marche de Noël en décembre prochain. Il ajoute que M. Patrice HURTAUD, Président du club de judo, a reçu la récompense «Bénévole de l'année» de la CAPM.

M. VIGNAL fait remarquer qu'il a constaté une vitesse excessive des véhicules sur le CD 405 notamment aux entrées de village Avenue Guy Denis et Avenue des Américains. Il souhaite que des aménagements soient réalisés pour réduire la vitesse.

M. le Maire lui demande qu'il présente des propositions d'aménagement qui seront étudiées en commission et lui rappelle que le CD 405 est sous l'autorité des services du Département et que tout aménagement doit être validé par ce dernier.

M. DENIS demande qu'un point soit réalisé sur le ramassage des bio-déchets. Il est rappelé que la CAPM en partenariat avec le SMITOM met gratuitement à la disposition des particuliers un composteur. Il est possible d'en réserver en allant sur le site de la CAPM. Par ailleurs, les commissions Cadre de vie et Bien-être et santé travaillent en collaboration avec le SMITOM pour la mise à disposition de composteurs collectifs. Une étude est également en cours pour collecter les déchets de la cantine scolaire.

Séance levée à 21 heures 35.

LA MAIRIE COMMUNIQUE



CAP DESTINATION
ENGAGEMENTS
DEV VERTUEUX

Réunion publique d'information



Projet d'installation d'un
site de compostage partagé

JEUDI 23 MAI

à 18h30 | Salle polyvalente
de Varredes

**SOYONS VERTUEUX,
RÉDUISONS NOS DÉCHETS !**

En compostant mes déchets de cuisine et de jardin,
je réduis de 30 % la quantité de déchets que je produis
chaque année.

En partenariat avec :

ValorTri logo featuring a stylized green leaf icon and the text "ValorTri" in a bold, sans-serif font.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six mars à 20 heures 30, le conseil municipal régulièrement convoqué le 19 mars 2024, s'est réuni sous la présidence de M. MESSANT Francis.

Sont présents : Francis MESSANT, Georges THERRAULT, Michèle DAOUST, Maurice-Olivier VANDEVOORDE, Joana DÁ ROCHA ARAUJO, Sylvain GOBERT, Christine VALET, Philippe VIGNAL, Valérie CAMUS, Carole DOS SANTOS, Marlène PEYRE PRADIER, Sébastien DENIS, Estelle LANTENOIS, Océane COLIN, Jean-Marc MOREAU, Ludovic SAULNIER, Bruno NAVE, Jean-Philip EIMECKE.

Excusés Absents : Philippe BALEMBOIS

Secrétaire de séance : Valérie CAMUS

ORDRE DU JOUR :

- 1) Compte administratif et compte de gestion 2023**
- 2) Convention avec Plurial Novilia pour la réservation de logements sociaux locatifs**
- 3) Convention avec Trois Moulins Habitat pour la réservation de logements sociaux locatifs**
- 4) Convention avec le SMITOM pour la mise en place d'une plateforme de compostage collectif**
- 5) Convention de prêt de matériel par le SMITOM**
- 6) Affaires diverses**

Le procès-verbal de la séance du 6 février 2024 est adopté à l'unanimité.

1) Compte administratif et compte de gestion 2023 (DE_2024_08, DE 2024 09, DE 202410)

M. le Maire présente le compte administratif 2023 et précise que tous les articles et chapitres du compte administratif ont été détaillés lors de la commission finances du 13 mars 2024 :

Section de fonctionnement - Dépenses :

Chap 011 Charges à caractère général : 311 668.54 €

Chap 012 Charges de personnel, frais assimilés : 531 120.09 €

Chap 014 Atténuation de produits : 3 345.00 €

Chap 65 Autres charges de gestion courante : 351 452.46 €

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Chap 66 Charges financières : 4 194.97 €
Chap 67 Charges spécifiques : 34.00 €
Chap 042 Op d'ordre 25 440.00 €
Total des dépenses de fonctionnement : 1 230 255.06 €

Section de fonctionnement – Recettes

Chap 013 Atténuations de charges : 3 339.61 €
Chap 70 Produits services , domaine et vente : 223 132.85 €
Chap 73 Impôts et taxes : 200 356.86 €
Chap 731 Fiscalité locale : 715 962.00 €
Chap 74 Dotations, subventions : 316 019.70 €
Chap 75 Autres produits de gestion courante : 49 662.93 €
Chap 76 Produits financiers : 5.50 €
Chap 77 Produits spécifiques : 19.80 €
Chap 042 Op d'ordre 25 440.00 €
Excédent reporté : 446 731.92 €
Total des recettes de fonctionnement : 1 980 671.17 €
Résultat de fonctionnement : 750 416.11 €

Section d'investissement- Dépenses :

Chap 20 Immobilisations incorporelles (sauf opérations) : 5 500.39 €
Chap 204 Subventions d'équipement versées : 12 720.00 €
Chap 21 Immobilisations corporelles (sauf opérations) : 73 691.97 €
Chap 16 Emprunt et cautionnements reçus : 40 927.19 €
Chap 040 Opérations d'ordre : 25 440.00 €
Restes à réaliser : 1 807 196.00 €
Total des dépenses d'investissement : 2 022 288.48 €

Section d'investissement- Recettes :

Chap 001 Excédent reporté : 196 792.31 €
Chap 10 Dotations, fonds divers et réserves : 1 781 265.50 €
Chap 13 Subventions d'investissement : 13 922.00 €
Chap 040 Opération d'ordre transfert entre section : 25 440.00 €
Total des recettes d'investissement : 2 018 622.69 €
Résultat d'investissement : -3 665.79 €

RESULTAT DEFINITIF DE L'EXERCICE 2023 :746 750.32 €

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Conformément aux dispositions réglementaires :

- M. le Maire se retire au moment du vote du compte administratif et ne participe pas au vote.

- M. THERRAULT préside l'assemblée et fait procéder au vote du compte administratif 2023. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2023. Retour de M. le Maire.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'affectation de 3 665,79 € de la section de fonctionnement à la section d'investissement. M. le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le compte de gestion du receveur municipal. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2023. M. le maire fait remarquer que le résultat de ce dernier est le reflet de la gestion par M. Jean Pierre MENIL sur une période de 10 mois.

2) Convention avec Plurial Novilia pour la réservation de logements sociaux locatifs (DE_2024_11)

M. le Maire présente une convention proposée par Plurial Novilia, d'une durée de trois années, pour la réservation de logements sociaux. Les relations avec les bailleurs sociaux permettent une gestion efficace des dossiers de demande de logement et du suivi de leurs attributions. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la convention proposée.

3) Convention avec Trois Moulins Habitat pour la réservation de logements sociaux locatifs (DE_2024_12)

Comme pour le point numéro 2 de l'ordre du jour, il est proposé par Trois Moulins Habitat une convention de trois ans pour la réservation de logements sociaux. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la convention proposée.

4) Convention SMITOM mise en place d'une plateforme de compostage partagé (DE_2024_14)

M. GOBERT et Mme DA ROCHA ARAUJO expliquent que de nouveaux textes préconisent une valorisation des déchets organiques. Afin que la commune de Varredes s'engage dans cette démarche, le SMITOM propose l'installation de composteur partagé dans un lieu dédié à cet effet. Une réunion sera organisée avec le SMITOM et VALORTRI afin d'informer les habitants sur l'organisation de ce compostage. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention du SMITOM pour la mise en place d'une plateforme de compostage collectif. Par ailleurs, il est rappelé que les habitants peuvent obtenir gratuitement auprès du SMITOM et de la CAPM des composteurs individuels.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

5) Convention de prêt de matériel par le SMITOM (DE_2024_13)

Afin d'encadrer la marche « nettoignons la nature » organisée par les commissions «Cadre de Vie» et «Bien-être et santé» prévue le 7 avril, le SMITOM prêtera aux participants du matériel pour le ramassage des déchets ; Il fournira également de quoi effectuer cette marche dans les conditions d'hygiène appropriées. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de prêt proposée par le SMITOM. M. le maire rappelle qu'il en va de la responsabilité de chacun de préserver la nature et de contribuer à la propreté du village. Il rappelle également que les poubelles doivent être sorties la veille au soir du passage des éboueurs et rentrées au plus tôt après leur vidage. Les sacs de déchets verts ne doivent être sortis que le dimanche en fin d'après-midi. Ces bons gestes facilitent le passage des piétons sur les trottoirs.

6) Affaires diverses

M. le maire informe le conseil municipal qu'il va rédiger un arrêté municipal pour l'ouverture du terrain multisports, chemin du Coterêt, de 8 h à 22 h du 1^{er} avril au 30 septembre et sans restriction d'horaire du 1^{er} octobre au 31 mars. Cette restriction d'utilisation vise à garantir le maintien en bon état de l'installation et préserver la quiétude des riverains aux alentours et permettra aux autorités policières d'intervenir en cas de besoin.

M. THERRAULT Georges donne un état d'avancement des travaux d'extension et de mise aux normes de la mairie (sondage de sol réalisé, DCE en cours de rédaction). Il informe également qu'une voie verte va être créée entre les dernières maisons de la rue des Otages et le caravaning, ces travaux étant à la charge du caravaning.

M. VANDEVOORDE Olivier informe que la taille des arbres, l'entretien des voiries et la tonte des espaces verts ont repris pour la saison. Suite à une malfaçon de l'entreprise, la toiture du centre de loisirs va être réparée Il rappelle que cette année, une distribution de paillage aura lieu le 27 avril de 10 à 12 heures au local technique, chemin des Cardennes.

Mme Joana DA ROCHA ARAUJO fait part que la commission cadre de vie organise la chasse aux œufs pour le dimanche de Pâques. Cette commission travaille également sur l'organisation de la fête de la musique le 21 juin 2024.

M. GOBERT Sylvain informe de la marche pour le nettoyage des chemins du village aura lieu le 7 avril 2024. Il fait part qu'une nouvelle association «Déclik Art» va voir le jour sur la commune et fera l'objet de communication pour les passionnés voulant y participer. La commune soutient cette nouvelle association. Le projet de réalisation de parcours de vitalité est bien avancé et l'implantation d'agrès devrait débuter en septembre. Les démarches sont en cours pour le balisage des chemins de randonnée.

Suite à des interrogations d'habitants, Mme PEYRE PRADIER Marlène demande

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ce qu'il en est de la suite de la scolarité des collégiens. Il était question que les collégiens soient rattachés au collège de Crégy Les Meaux. M. le maire a assuré, après avoir débattu avec les autorités compétentes, que le collège de secteur pour Varredes resterait celui de Trilport. Il a souligné que, la commune de Varredes ayant participé financièrement à la construction de ce dernier, il était normal que les collégiens varreddois puissent continuer à fréquenter cet établissement.

Séance levée à 21 heures 30.



ACTUALITÉS & REPORTAGES

RK DANSE

PRÉSENTE



26 MAI 2024 - 17 H

THEATRE DU LUXENMBOURG À MEAUX

CHORÉGRAPHIES ET MISE EN SCÈNE KLESA ROSI

T A R I F S

0-3 ANS GRATUIT
4 À 10 ANS 10€
+11 ANS ET ADULTE 15€

BILLETTERIE
WWW.RKDANSE.COM



ACTUALITÉS & REPORTAGES



Comité des fêtes
de
VARREDDES

*Du 31 mai au
3 juin 2024*

Fête Foraine

Manèges

*Pêche aux
canards*

Stand de tir

□□□□



Samedi 1 juin

**Retraite aux Flambeaux et Défilé
Costumé – Thème : DISCO !!**

Dimanche 2 juin

**Pique-Nique ouvert à tout le monde !!
Parcours recherche photos et
Jeux conviviaux-structures gonflables**

**Pour s'amuser tous ensemble !!!
Et un lâcher de Ballons !!**

ACTUALITÉS & REPORTAGES



Programme du Week-End de Fête !!

Samedi 1 juin

***Retraite aux Flambeaux et Défilé Costumé –
Thème : DISCO !!***

Vous pouvez participer et même faire votre propre « char »
en utilisant des vélos, des brouettes, des remorques, ...
N'hésitez pas à vous joindre à nous !!!!

Départ de l'école élémentaire vers 21h30
pour nous rendre au terrain de football afin d'assister au feu d'artifice.
Nous reviendrons ensuite en cortège sur la fête foraine

1 bâton de lampion rendu (entier / non cassé) à notre retour sur la fête

=

1 ticket de manège offert !!

Et tout enfant déguisé recevra en plus 1 ticket de manège !

Dimanche 2 juin

***Pique-Nique – Parcours recherche photos – Jeux conviviaux –
Structures gonflables - Et animation musicale !***

PROGRAMME

Dès 11h : Parcours « recherche photos » dans les rues de VARREDES !!

Puis, Pique-nique libre, rejoignez-nous à partir de 12h avec vos glacières...
dans le parc derrière la Salle des Fêtes (barbecue interdit)

Ensuite, à partir de 13h30 : Tournoi sur structures gonflables et jeux
conviviaux (tir à la corde – jeux du serveurs – course en sac, etc....)

Inscriptions sur place

Et pour finir à 17h-17h30, lâcher de ballons.

Les cartes seront en vente le samedi soir lors de la distribution des lampions
et tout l'après-midi derrière la salle des fêtes de 13h à 17h.

Alors venez nombreux !! Et amusez-vous !

ACTUALITÉS & REPORTAGES

SUCCÈS POUR LA CHASSE AUX ŒUFS ÉDITION 2024

Succès pour la chasse aux œufs édition 2024, petits et grands ont eu plaisir à récupérer les œufs sous le soleil. C'est toujours un plaisir pour les membres de la commission Cadre de Vie de voir les enfants heureux avec leurs œufs en chocolat ! A l'année prochaine !



ACTUALITÉS & REPORTAGES



Fête de la Musique

**Le 21 Juin
2024 à partir
de 18h30**



**Jardin de la Salle
polyvalente de Varredes**

**Groupes de musique et
animation**

Foodtrucks

Verre de l'amitié



Venez Nombreux !!!

ACTUALITÉS & REPORTAGES

NETTOYONS LA NATURE !

Nous étions 26 varreddois rassemblés dans la cour de la mairie pour partager un café d'accueil puis se répartir sur les deux secteurs identifiés : coté Marne et côté Canal de l'Ourcq où près de 500 kg de déchets ont été ramassés !!!!

Les équipes se sont investies avec enthousiasme pour arpenter les principaux chemins de la commune et ramasser les déchets égarés dans la nature ou délibérément déchargés pour s'en débarrasser. Au-delà de la pollution environnementale, ces comportements d'incivilité génèrent une pollution visuelle pour les promeneurs.

Pour le confort et le plus grand plaisir de tous, nous allons pouvoir profiter de dame nature à l'entrée du printemps. Afin de la préserver PROPRE, la responsabilité collective est de mise pour réprimander et réguler les pollueurs pris en flagrant délit. La mairie reste mobilisée pour lutter contre ces dérives et cherchent de nouvelles solutions...

Merci au SMITOM pour son soutien logistique
Merci à VALORTRI pour son aide précieuse
Un GRAND MERCI aux participants

Pour l'avenir, mobilisons-nous !!!

La commission Bien être et Santé



ACTUALITÉS & REPORTAGES

RETOUR SUR NETTOYONS LA NATURE



DIMANCHE 7 AVRIL 2024
9H30 - 12H30



Plan des chemins nettoyés



| FAMILLE / GROUPE | NOMBRE DE PERSONNES | SECTEUR | | POIDS (en kg) |
|-------------------------------|---------------------|---------|-------|---------------|
| | | MARNE | CANAL | |
| MAELY ET PHILIPPE | 5 | X | | 179,5 |
| NICOLAS | 6 | X | | 12 |
| ANGELIQUE | 4 | | X | 68 |
| STEPHANIE | 2 | | X | 12 |
| CHRISTINE | 2 | | X | 121 |
| PASCAL | 1 | | X | 32 |
| COMMISSION BIEN-ETRE ET SANTE | 6 | X | X | 58 |
| TOTAL | 26 | | | 481,5 |



Le geste éco-responsable

Je fais l'effort de jeter mes déchets dans une poubelle



Le geste citoyen

J'interpelle un riverain qui ne respecte pas l'environnement



Le geste solidaire

Je ramasse un papier qui traîne par terre



Commission Bien-être et santé - Varreddes



NOTRE HISTOIRE

Les carrières souterraines de Varreddes - Poincy.

J'avais déjà effleuré le sujet dans l'article consacré au Canal de l'Ourcq paru dans le Raveton de mai 2023. Nous allons, cette fois, nous intéresser à l'histoire de ces carrières et à l'importance que nos "ancêtres les Ravetons" y attachaient.

Situation :

Elles se trouvaient aux confins des territoires de Poincy et de Varreddes. Deux entrées principales et plusieurs puits d'aération permettaient d'y accéder.

La "grande entrée" était située sur la rive droite du canal de l'Ourcq, face au petit aqueduc et à une centaine de mètres de l'emplacement de la "Maison Blanche". Vers 1975, une grande grille à deux battants aurait dû empêcher d'y entrer mais elle avait été forcée et était grande ouverte. Deux accès étaient possibles après la construction du canal : l'aqueduc qui permettait le passage d'un seul homme de front et un chemin toujours visible qui partait du pont de la Voie Blanche sur le CD 405 côté Meaux et longeait le canal avant de descendre vers l'entrée.

La "petite entrée" se trouvait entre la Marne et le canal de l'Ourcq, en contrebas du talus de la rive gauche du canal, en limite des bois et d'une peupleraie, à une centaine de mètres en aval de la "Maison Blanche". En 1975, l'entrée était fermée par une petite porte en fer mais un barreau avait été scié et on pouvait passer... Un couloir voûté en maçonnerie datant de la construction du canal passait sous celui-ci avant l'accès proprement dit à la carrière. Le chemin dit "de Varreddes à Trilport" se trouve à proximité.

Un petit aqueduc pratiquement enterré, au pied du talus du canal, à presque un kilomètre en aval de la "petite entrée", servait aussi d'aération aux carrières.

Une dizaine de puits d'aération, dont certains étaient munis de barreaux d'échelle, étaient implantés sur la rive droite du canal de l'Ourcq et dans les bois.

Enfin, il existerait un tunnel qui mènerait sous la cathédrale de Meaux et qui permettait d'acheminer les pierres directement sous terre, mais là, il y a une part de légende...



La "petite entrée" vers 1980.

NOTRE HISTOIRE

L'auteur de ce texte nous apprend donc que l'exploitation des carrières s'est arrêtée vers 1890. La champignonnière, elle, n'a pas dû exister très longtemps ; l'annuaire de 1922 mentionne en curiosité de Varredes : *"Carrières souterraines exploitées autrefois pour la culture des champignons."*

Les Varreddois se réfugiaient souvent dans les carrières en cas de danger imminent pendant les guerres. Il est fort probable que ce fut le cas en 1360, pendant la guerre de Cent Ans, lorsque des bandes anglo-navarraises sévissaient dans notre contrée, pillant tout sur leur passage, tuant les hommes, violant les femmes, etc. Louis Butel mentionne dans la Chronique Villageoise de Varredes en 1652, pendant la Fronde :

"1652 lanné de la guere des laurins devaucour le Jours dela my careme il sont venu à varredes il ont pilliez la paroisse ont fait grand tort dans varredes et au village voisin En la même année le Jours de loctave du saint Sacrement ont pilliez la paroisse ont Batu monsieur le curé ont vollez chez luy ont fait mourir sa servante plusieurs personne ont été sa cachere dans les cariere." (Sic)

Idem en 1814 lorsque les Cosaques, Russes, Autrichiens occupèrent notre région :

"Le courant de février mars et avrils et été dans tous ses pays sy nous savons Eté aux bliger de nous cacher dans Les Carier il nous sons piez tout le linge habit pain vin chevaux vache..." (Sic)

En 1815, après la déroute de Waterloo, les Alliés reviennent à nouveau et commettent des nombreuses exactions. On dit même que des Cosaques seraient entrés dans les carrières pour déloger les Varreddois mais s'y seraient perdus et n'en seraient jamais ressortis...

En 1870, pendant l'occupation prussienne, les Varreddois retournent un temps dans les carrières mais l'occupant étant plus raisonnable, ils reviennent au village.

En 1914, Paul Lebel avait caché ses chevaux dans les carrières pendant la Bataille de la Marne pour éviter d'être réquisitionné. Il fut arrêté et pris en otage par les Allemands.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, une des salles, non loin d'un puits d'aération muni d'une échelle, fut aménagée pour cacher des résistants : c'était la "Salle des Maquisards".

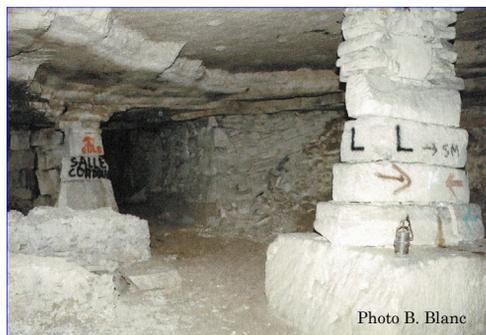


Photo B. Blanc

Une vue de l'intérieur des carrières.

NOTRE HISTOIRE

Pourquoi a-t-on arrêté de "tirer" de la pierre de nos carrières ? Du calcaire lutécien, une pierre blanc crème d'un bel esthétique, en était extraite et elle était relativement facile à tailler. Mais on s'est rendu compte avec le temps que ces pierres de Varreddes devenaient friables et comme rongées par l'érosion, notamment lorsqu'elles restaient apparentes : on appelle cette "maladie" la lèpre de la pierre. C'est le cas sur les murs extérieurs de l'église de Varreddes et de la cathédrale de Meaux. Les rénovations actuelles utilisent une autre pierre qui ne présente pas cet inconvénient.

Souvenirs :

Bien entendu, comme beaucoup d'adolescents de Varreddes, je suis allé visiter les carrières. Mon père, ayant travaillé "au" canal de l'Ourcq et notamment ayant participé au bétonnage des rives dans le secteur, connaissait bien les carrières. Il faisait quelquefois des visites de surveillance avec le garde de la Maison Blanche et allait chercher de l'eau de source dans les galeries. Un jour, il nous a emmenés, un de mes oncles et moi, "faire un tour" dans les carrières. J'avais une douzaine d'années, j'étais émerveillé et, bien sûr, j'en ai parlé aux copains. Mon père, qui m'avait interdit d'y aller sans lui mais qui devait se douter qu'un jour j'y retournerai quand

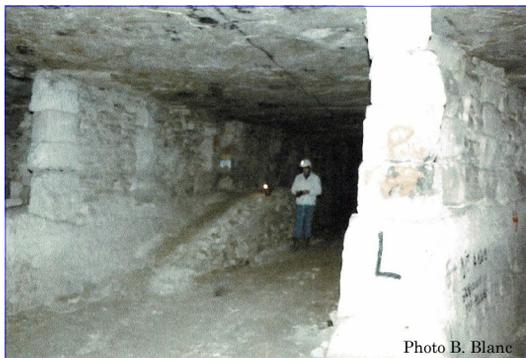


Photo B. Blanc

Une autre vue de l'intérieur des carrières.

même, m'avait donné un certain nombre de "consignes", comme ne jamais essayer d'extraire une pierre, même si elle était jolie, car ce n'était pas solide et on risquait l'éboulement. Si on est perdu, on s'arrête, on ne se sépare pas et on attend qu'on vienne nous chercher en tapant avec une pierre, comme les mineurs, ce qui implique que quelqu'un à l'extérieur sache et donne l'alerte. La meilleure façon de s'orienter et de ne pas se perdre, c'est une pelote de ficelle (le fil d'Ariane). Et attention aux flèches et autres repères que d'autres visiteurs ont déjà apposés, ils sont peut-être faux !!! Etc.



Photo JM Moreau

Des pierres de l'église de Varreddes atteintes de la "lèpre"..

NOTRE HISTOIRE

Evidemment, les copains voulaient voir, eux aussi. Alors, nous avons vidé nos tirelires pour acheter des lampes-torches, des piles de rechange, des pelotes de ficelle... Le propriétaire du "Bazar Bleu" (là où se trouve actuellement la pizzeria) a fait des affaires... Et nous avons respecté les consignes. D'abord, un copain restait au village et devait prévenir les parents si nous n'étions pas rentrés à 17h. Il ira le mercredi suivant.

Nous voilà partis, en début d'après-midi d'un mercredi. A pied, c'est plus discret. Nous entrons par la "petite entrée", allumons nos lampes et nous commençons à dérouler nos pelotes de ficelles. Les copains étaient eux aussi subjugués par ce qu'ils voyaient et, en plus, nous bravions les interdits des parents, ça ne pouvait être que trop bien. Hélas, en très peu de temps, nous étions arrivés au bout des pelotes de ficelle. On voulait voir au-delà. Comment faire ?

"Y a qu'à suivre les flèches rouges, dit l'un.

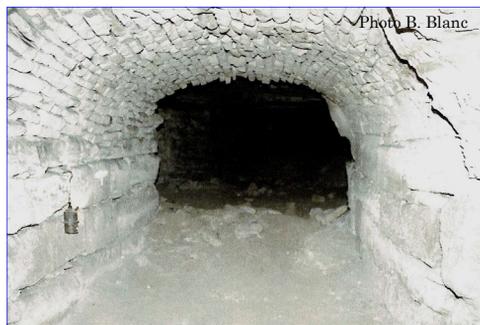
- Non, plutôt les noires, répond un autre.

- Et si c'est faux ? On va se perdre !", je leur rétorque.

Finalement, nous prenons la décision de faire nous-mêmes des flèches en direction de la sortie avec des pierres ramassées par terre à chaque carrefour. Et nous nous enfonçons plus loin, mais pas trop car l'heure tourne. Il faut retourner à Varreddes et rassurer le copain resté sur place.

Tous les mercredis, nous retournions dans les carrières, entrant par une entrée ou par un puits muni d'échelle. Que de souvenirs et quelquefois de frayeurs !

Une fois, nous avons traversé une immense salle étagée avec de nombreux piliers carrés et bâtis avec une multitude de pierres carrées de la taille d'un pavé environ. Magnifique ! Nous avons fléché avec nos pierres, mais, au retour, nous avons découvert que de nombreux boyaux partaient dans tous les sens de cette salle. Lequel menait vers la sortie ? Grand moment de solitude et début de panique ! Nous tournions en rond. Bref, on était perdu et l'heure tournait. Finalement, nous avons retrouvé la bonne galerie et nous nous sommes rués vers la sortie, sans un mot. Ouf ! Quelle frousse !! Ce jour-là, nous sommes arrivés vers 17h15 et le copain, au village, était prêt à donner l'alerte.



Une vue de l'intérieur des carrières.

NOTRE HISTOIRE

Une autre fois, nous avons repéré un puits éloigné au bord du canal, non loin de la "cabane à poutrelles". Nous n'avions jamais réussi à retrouver ce puits par les galeries souterraines ; il est vrai qu'il se trouvait plus loin que les traces de l'éboulement de 1883 qui avait aussi "crevé" le canal de l'Ourcq, l'eau s'étant engouffrée dans les carrières. Problème : le puits ne comportait pas d'échelle mais nous voulions voir ce qu'il y avait là-dessous. Alors, un mercredi, nous sommes partis avec un chable de plusieurs mètres (corde servant à arrimer un chargement de paille sur une charrette) pour descendre dans le puits. En chemin, un copain (le plus petit mais aussi le plus vantard) nous répétait que lui, il sera de toutes façons capable de remonter et que, si nous n'y arrivions pas, il nous sortirait de là. Arrivés sur place, nous attachons la corde à un gros frêne qui surplombait le puits et nous descendons. Il y avait là un très beau vestige d'un atelier où on taillait les pierres sur place. Des pierres

toutes façonnées étaient même restées là depuis bien longtemps. Nous avons vite fait le tour des galeries environnantes, toutes étaient en cul-de-sac. Plus qu'à remonter. Le vantard attrape la corde en premier, monte quelques mètres puis s'arrête. Impossible d'aller plus haut !!! Ça commence mal. Comment on va sortir ? En fait, facilement. Tous les autres copains et moi-même remontons sans problème. Ne restait plus que le vantard bloqué au fond. Alors, on se moque, on lui fait croire qu'on va le laisser là. On l'entend brailler et supplier. Après avoir fait semblant de partir, nous l'appelons, une dizaine de minutes plus tard. "Allez, va, on va te tirer. Noue la corde autour de ta taille". Et nous le sortons du puits, tout penaud et nous remerciant... Et beaucoup moins vantard !

Des anecdotes de nos escapades souterraines, je pourrai encore en raconter, mais je vais clore ici cet article. Dernière recommandation : Il y a quelque temps, je suis retourné devant la "grande entrée". Des personnes ont essayé de creuser sous le béton certainement pour aller dans les carrières. Surtout, ne cherchez plus à y rentrer. Les risques d'éboulement sont trop importants. De plus, l'air doit y être vicié, les puits d'aération étant tous obturés.



Photo JM Moreau

Souvenir. Un fragment de calcite trouvé dans les carrières.

Jean-Marc MOREAU.

VOTRE TEMPS LIBRE



INFOS PRATIQUES

NUMEROS ET ADRESSES À GARDER

Urgence :

Pompier 18

Police secours 17

Samu 15

3646

Urgence sécurité Gaz

0 800 473 333

Pharmacie de Varredes : 01 64 33 18 02

Taxi Ferreira Philippe : 06 59 33 40 30

Urgence Electricité (edf- Enedis)

09 72 67 50 77

Maison Médicale de garde :

SOS médecin

35, rue des Cordeliers

08 25 33 36 15 sur rendez vous

Du lundi au vendredi 20h à 00h

Le samedi 12h à 00h

Le dimanche 8h à 00h

Urgence Eau VEOLIA

09 69 36 86 24

Perte ou Vols

Carte : 08 92 70 57 05

Chèque : 08 92 68 32 08

Masseur kinésithérapeute :

Mr Didelot : 06 71 82 41 91

Mme Castro : 06 59 06 80 82

Mairie de Varredes :

01 64 33 18 42

Lundi, Mardi, Jeudi : 16h à 18h

Mercredi : 10h à 12h

Vendredi : 10h à 12h et 16h à 18h

Samedi : 9h00 à 12h00

Infirmiers (res):

Mr Carvalho/Mme Zulian/Mme Jolebiewski

01 60 09 37 51

Permanences au cabinet 46, rue Neuve

les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Centre de Loisirs :

01 60 23 69 90

Période scolaire

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

Accueil matin : 7h/8h40

Accueil soir : 17h/19h

- Mercredi :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

Mme Walle Tuffin/Mme Schneider

Mme Laude/Mme Gazeau

01 64 33 72 50

Permanences cabinet 42, rue Victor Clairet

les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

Ostéopathe

Mme Braganca : 01 60 32 21 01

- Vacances scolaires :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

Pédicure Podologue

Mr Bismuth : 06 76 63 54 91

Accueil Social

Maison départementale des solidarités

01 64 36 42 74

Caisse d'assurance Maladie

INFOS PRATIQUES

La Poste :

01 60 09 35 13

Heures d'ouverture

Lundi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Mardi : 9h à 12h et 14h30 à 17h30

Mercredi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Jeudi : Fermé

Vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Samedi : 9h à 12h

Déchetteries :

- Crégy les Meaux : 01 60 25 12 22

- Meaux : 01 64 33 39 18

- Monthyon : 01 64 36 12 46

- Renseignements : 01 60 24 75 75

Extra-ménagers

Collecte des encombrants sur rendez-vous uniquement

Demande à faire en mairie

Relais Petite Enfance centralisateur

01 64 35 07 75

Ecoles

- Ecole maternelle « Le Grand Chemin »

01 64 34 58 10

- Ecole élémentaire « La Tournoye »

01 64 33 18 97

- Ecole élémentaire de Marcilly

01 64 36 63 62

Retrouvez Toutes les infos et économie locale sur notre site : WWW.VARREDDES.fr

FACEBOOK : VARREDDES, NOTRE VILLAGE



Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varredes. Il est publié par la Commission de l'information composée de : Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène, Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, M. Francis Messant, M. Aurélien Cirotte, M. Jean Marc Moreau, M. Jean-Philip Eimecke
Directeur de la publication : Jean-Pierre Menil.

Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.